

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION

En vertu du contrat N° **81/2021** du **30/12/2021**, portant sur << travaux de remise en état des blocs au niveau d'une unité/Béchar >> conclu d'un délai de **(12)** mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **Arrêt des travaux;**
- **Abandon total du chantier;**
- **Expiration des délais contractuels.**

Une mise en demeure N° 02 avant résiliation est adressée à L'Entreprise des Travaux de Bâtiment Tout Corps d'Etat << **LAOUFI LAHBIB** >>, sise à: Hai el Kerma SNTV N°116 Local N° 01/Béchar, pour la reprise et l'achèvement des réalisations et d'activer la cadence des travaux, à travers le renforcement du chantier en moyens humains et matériels nécessaires et ce, au cours de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **(16)** du contrat portant sur la résiliation.